

Bretagne, Finistère  
Carantec  
Pointe de Penn al Lann

## **Bunker - casemate de type 612 pour un canon de campagne de 10,5 cm, Pointe de Penn al Lann (Carantec)**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA29000749

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : blockhaus, casemate

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : AM, 61

### **Historique**

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ( )

Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

### **Description**

Construit en béton armé, ce bunker - casemate de type 612, conçu pour abriter un canon de campagne ou un obusier, regroupe une chambre de combat (*Kampfraum*) et deux niches à munition (*Nischen für Munition*) de part et d'autre du couloir d'accès. Son armement était constitué d'un canon de 10,5 cm selon le rapport Pinczon du Sel.

Dalle de couverture et murs périphériques mesurent 2 m d'épaisseur, ce qui place ce type de bunker dans les "constructions permanentes" (*Ständig Ausbau*), c'est-à-dire à l'épreuve des bombes aériennes. Un marquage "St", abréviation de *Ständig* est visible à droite de l'entrée. Ses angles extérieurs sont arrondis pour une meilleure résistance. Un larmier protège l'entrée et l'embrasure.

Son embrasure rectangulaire orientée vers le Nord-est, permettait au canon de tirer en direction de l'embouchure de la Rivière de Morlaix. Une porte en bois à deux battants, s'ouvrant sur l'extérieur et assurant la protection contre les éclats légers, pouvait être installée. L'embrasure est masquée par un mur de flanquement à l'ouest qui assurait à la fois sa protection latérale (notamment du côté de la mer) et sa discrétion par l'ajout d'un filet de camouflage sur le dessus. Dans le sol de la chambre de tir, la rainure en arc de cercle permettait de supporter un guide pour l'affût pivotant du canon. L'extrémité des flèches du canon ont été noyées dans le béton [en place]. La visée du canon pouvait se faire dans le plan horizontal (azimut de +30 degrés et -30 degrés) et dans le plan vertical (élévation de +35 degrés et -5 degrés).

Dans le plafond de la chambre de combat, subsistent les deux bouches d'aspiration des fumées de tir protégées par des grilles [en place]. Afin de rendre homogène l'aspiration, chaque hotte était divisée par des lames en quatre conduits. Dans le mur latéral droit sortent les tuyaux du système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir. Le corps du ventilateur d'extraction est en place (sa capacité était de 60 m<sup>3</sup>/mn). La bouche de refoulement des fumées de tir se trouve à droite de l'entrée du bunker. Le renouvellement de l'air se faisait par la porte et l'embrasure.

De part et d'autre de la chambre de combat, une large rainure abrite, à gauche deux conduits / tuyaux pour les câbles de communication (*Nachrichtenkabel - Einführung / conduit, Erdung für Nachrichten / mise à la terre*) ; à droite, deux conduits / tuyaux pour des câbles d'alimentation électrique (*Starkstromkabel – Einführung / conduit, Erdung für Starkstrom / mise à la terre*). Les conduits et câbles téléphoniques sont en place. A gauche se trouvent dans le mur les fixations du boîtier de connexion téléphonique et d'un téléphone de campagne avec ses accessoires.

Les deux niches permettent de stocker 350 coups car obus et gargousses (charges propulsives d'artillerie) sont stockés séparément. D'autres sources mentionnent la possibilité de stocker 400 munitions.

De part et d'autre de l'entrée se trouve deux petites niches murales, à gauche (*Fe Nische*), à droite pour prise d'appareil (*Nische für Geratestecker*).

La rampe d'accès au bunker est en place.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies : énergie électrique : produite à distance

### Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, envahi par la végétation

### Décor

Techniques : peinture

Précision sur les représentations :

Marquage "St" (abréviation de *Ständig*) à l'extérieur de la casemate, au niveau de l'entrée.

### Dimensions

Mesures : l : 15,1 m ; la : 9 m ; h : 5,1

Précision dimensions :

Selon le catalogue des plans-types, la réalisation d'un bunker - casemate de type 612 (*Schartenstand für Land- und Sturmgeschütz ohne Nebenräume*) nécessite 385 m<sup>3</sup> de béton, 17 t de fer rond et 4,1 t de fer profilé pour une fouille de 120 m<sup>3</sup>.

### Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, casemate

Sites de protection : site inscrit

Statut de la propriété : propriété privée

### Références documentaires

#### Bibliographie

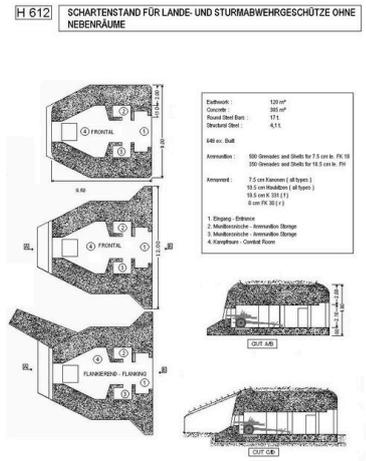
- **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique [2008]**  
ROLF, Rudi. **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique.**  
Middelburg, PRAK publishing, 2008, 432 p.
- **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten [2008]**  
FLEURIDAS, Patrick. HERBOTS, Karel. PEETERS, Dirk. **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten.** S. l., 2008, 183 p., 2-914827-27-X.

### Liens web

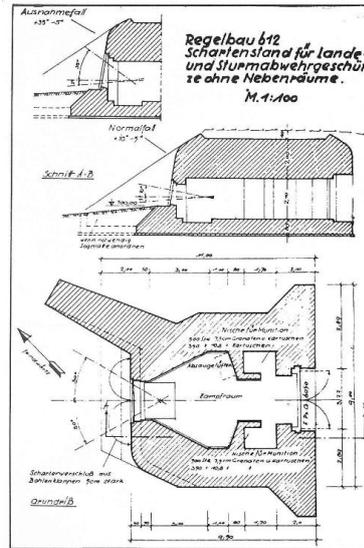
- Photographie extraite du rapport Pinczon du Sel réalisé entre 1946 et 1949 : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/e0066334191a8f32/66334191d67d0>

- Regelbau 612 sur Regelbau.dk : [https://www.regelbau.dk/regelbau\\_visbunker.asp?id=277](https://www.regelbau.dk/regelbau_visbunker.asp?id=277)

**Illustrations**



Plan d'un bunker - casemate de type 612 (dessin : Patrick Fleuridas)  
 Phot. Patrick Fleuridas,  
 Autr. Patrick Fleuridas  
 IVR53\_20042904370NUCA



Plan d'un bunker - casemate de type 612 (Scharfenstand für Land- und Sturmgeschütz ohne Nebenräume)  
 Phot. Anonyme  
 IVR53\_20232205363NUCA



Vue générale, vers 1946-1947  
 (collection : Service Historique de la Marine à Brest)  
 Phot. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20022901505NUCA



Vue générale du côté de l'embrasure (état en 2002). Une fenêtre a été installée après-guerre afin de réutiliser le bunker  
 Phot. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20022901506NUCA



Vue générale de l'arrière de la casemate (état en 2002). Elle semble avoir conservée ses portes d'origine en bois  
 Phot. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20022901756NUCA



Vue de l'embrasure depuis l'intérieur (état en 2002)  
 Phot. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20022901757NUCA



Vue du corps du ventilateur servant à l'extraction des fumées de tir du canon (état en 2002)  
 Phot. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20022901758NUCA



Vue d'un des deux éléments des flèches d'affût du canon (état en 2002). A gauche, tuyau de l'arrivée électrique  
 Phot. Guillaume Lécueillier  
 IVR53\_20022901759NUCA

## **Dossiers liés**

### **Dossiers de synthèse :**

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

### **Oeuvre(s) contenue(s) :**

#### **Oeuvre(s) en rapport :**

Ensemble fortifié (Stützpunkt Mo 81), Pointe de Penn al Lann (Carantec) (IA29000698) Bretagne, Finistère, Carantec, Pointe de Penn al Lann

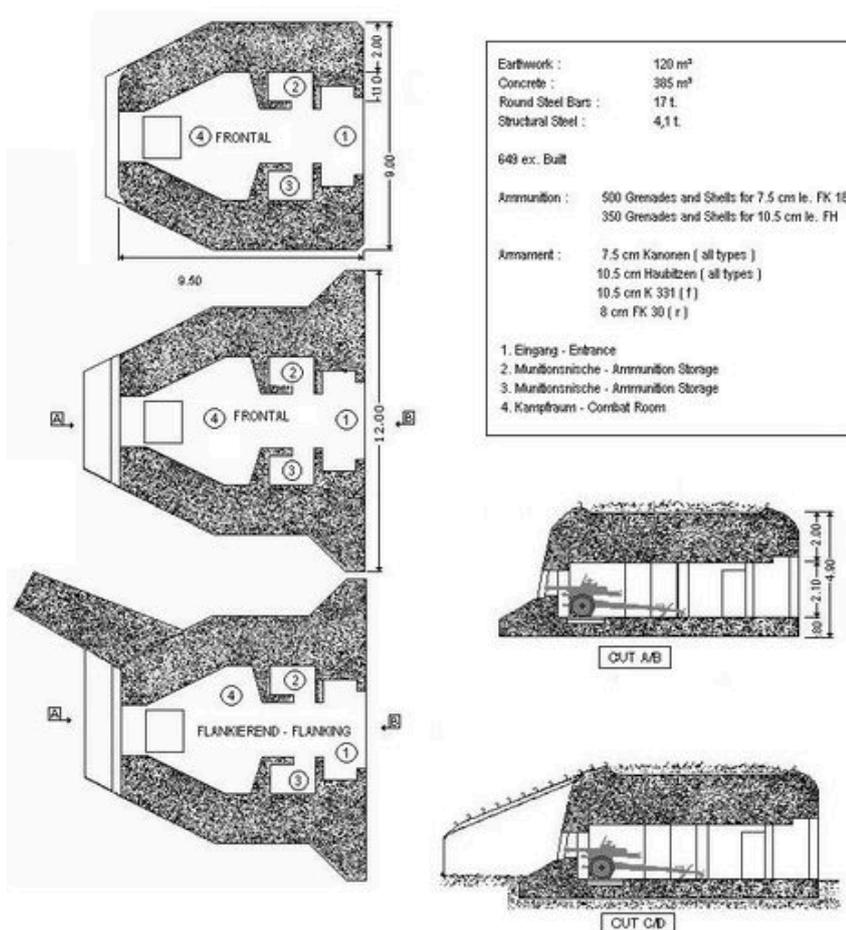
Bunker - casemate de type 612 pour un canon de 10,5 cm, Le Port (Carantec) (IA29000747) Bretagne, Finistère, Carantec, Le Port, Rue du Port

Bunker - poste d'observation et de tir, Pointe de Penn al Lann (Carantec) (IA29000849) Bretagne, Finistère, Carantec, Pointe de Penn al Lann

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne

**H 612** SCHARTENSTAND FÜR LANDE- UND STURMABWEHRGESCHÜTZE OHNE NEBENRÄUME



Plan d'un bunker - casemate de type 612 (dessin : Patrick Fleuridas)

Référence du document reproduit :

- **Dessins de Patrick Fleuridas**  
 Dessins de Patrick Fleuridas. Belgian Bunkersite (<http://www.bunkers.be>).

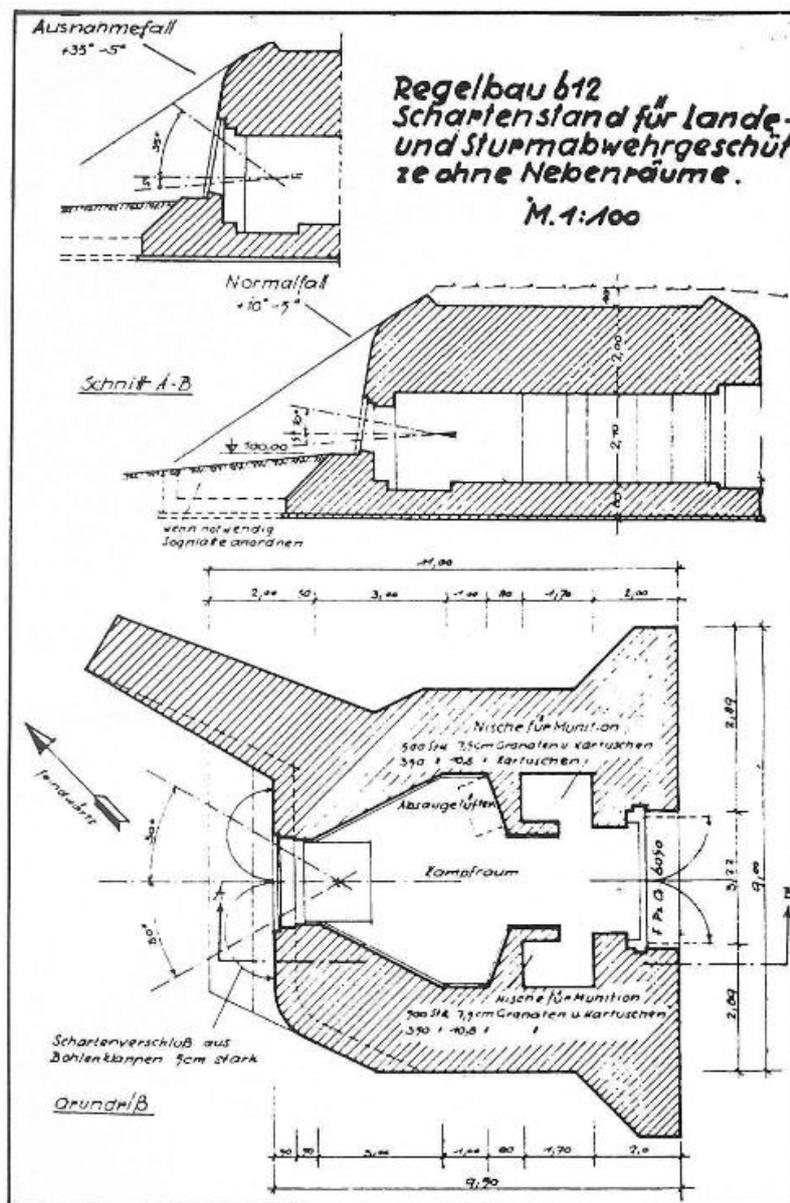
IVR53\_20042904370NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Fleuridas

Auteur du document reproduit : Patrick Fleuridas

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'un bunker - casemate de type 612 (Schartenstand für Land- und Sturmgeschütz ohne Nebenräume)

IVR53\_20232205363NUCA

Auteur de l'illustration : Anonyme

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, vers 1946-1947 (collection : Service Historique de la Marine à Brest)

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laita" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). **"Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laita"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest).  
Service Historique de la Défense de Brest

IVR53\_20022901505NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du côté de l'embrasure (état en 2002). Une fenêtre a été installée après-guerre afin de réutiliser le bunker

IVR53\_20022901506NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'arrière de la casemate (état en 2002). Elle semble avoir conservée ses portes d'origine en bois

IVR53\_20022901756NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure depuis l'intérieur (état en 2002)

IVR53\_20022901757NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps du ventilateur servant à l'extraction des fumées de tir du canon (état en 2002)

IVR53\_20022901758NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un des deux éléments des flèches d'affût du canon (état en 2002). A gauche, tuyau de l'arrivée électrique

IVR53\_20022901759NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2002

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation